

DÉCLARATION A COMPLÉTER POUR L'ORDRE D'APPARITION DES ÉPOUX

Conformément à la loi du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe.

Nous soussigné(e)s :	
Prénom :	à:
et	
Prénom :	à:
déclarons choisir d'un commun accord l'ord	
premièrement :	deuxièmement:
Nous sommes informé(e)s que l'ordre chois	si est immuable pour :
 la publication des bans, la rédaction de l'acte de mariage, l'établissement du livret de famille. 	
Fait à Beauvais	le

Signatures des futur(e)s époux(ses)